

1427 (2 novembre 2006)
n° 1277-06 du 11 safar 1426 (22 mars 2005)
de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines n° 316-01
accordant le permis de recherche des hydrocarbures dit
"Casablanca Offshore II" à l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et à la
société "Lone Star Energy Corporation".

Le ministre de l'énergie et des mines,

Vu l'arrêté du ministre de l'Industrie, du commerce, de l'énergie et des mines n° 316-01 du 14 kaada 1421 (8 février 2001) accordant le permis de recherche des hydrocarbures dit "Casablanca Offshore II" à l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et à la société "Lone Star Energy Corporation" ;

Vu l'arrêté conjoint du ministre de l'énergie et des mines et du ministre des finances et de la privatisation n° 909-05 du 10 safar 1426 (21 mars 2005), approuvant l'avenant n° 3 à l'accord pétrolier conclu le 21 rejab 1421 (20 octobre 2000) entre l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières, représentant le Royaume du Maroc et la société "Lone Star Energy Corporation", conclu le 2 kaada 1425 (14 décembre 2004) entre ledit office et la société "Maghreb Petroleum Exploration S.A.",

Arrête :

Article premier : Les articles premier et 3 de l'arrêté n° 316-01 du 14 kaada 1421 (8 février 2001) susvisé sont modifiés ainsi qu'il suit :

"Article premier. - Il est accordé conjointement à l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et à la société "Maghreb Petroleum Exploration S.A", le permis de recherche d'hydrocarbures dit "Casablanca Offshore II".

"Article 3. - Le permis de recherche "Casablanca Offshore II" est délivré pour une période initiale de quatre (4) années et trois (3) mois à compter du 15 décembre 2000."

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au Bulletin officiel.

Rabat, le 11 safar 1426 (22 mars 2005).
Mohamed Boutaleb.

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du "Bulletin officiel" n° 5466 du 26 ramadan 1427 (19 octobre 2006).



*Your Special Edition
complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

**[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)**